

autres preuves exige-t-il, étant donné l'ampleur de la hausse des profits?

M. Turner (Ottawa-Carleton): Je considère l'objectif ultime de l'économie et des profits, c'est-à-dire l'expansion de la base industrielle du Canada. C'est ce qui se produit et l'objectif ultime est la création d'emplois. Je crois que le député est d'accord là-dessus.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

L'INDUSTRIE LAITIÈRE—L'ÉLABORATION DE LA NOUVELLE POLITIQUE LAITIÈRE À LA LUMIÈRE DES DEMANDES DES PRODUCTEURS DE LAIT

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question à l'honorable ministre de l'Agriculture.

Étant donné qu'un député a refusé il y a quelques moments l'unanimité requise en vertu des dispositions de l'article 43 du Règlement pour que la Chambre étudie le grave problème des producteurs de lait, puis-je demander au ministre s'il a pris connaissance des revendications des producteurs de lait industriel et, dans l'affirmative, s'il en tiendra sérieusement compte dans l'élaboration de la politique laitière pour la prochaine année qui doit débiter le 1^{er} avril 1974?

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): J'ai répondu à une question analogue qui m'a été posée par un ou deux députés et j'ai dit espérer faire une déclaration au sujet de la politique laitière d'ici le 1^{er} avril. C'est ce que nous ferons. Nous examinons toutes les instances.

[Français]

M. Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

[Traduction]

M. l'Orateur: Le député de York-Sud invoque-t-il le Règlement?

M. Lewis: Non, monsieur l'Orateur. Je croyais qu'il était d'usage que celui qui pose la première question pose deux questions supplémentaires plutôt qu'une et j'espère avoir cette occasion de le faire.

M. l'Orateur: Le député a peut-être un peu tardé à poser sa deuxième question supplémentaire.

[Français]

Je m'excuse auprès de l'honorable député.

J'avais dans l'intervalle donné la parole à l'honorable député de Bellechasse. Nous pourrions peut-être en venir aux questions supplémentaires dans un moment, s'il y avait des questions supplémentaires à la première question, c'est-à-dire celle qui avait été posée par l'honorable chef de l'opposition officielle.

Évidemment, je reviendrai à l'honorable député de York-Sud dans quelques moments. Pour l'instant l'honorable député de Bellechasse a la parole.

M. Lambert (Bellechasse): Je vous remercie infiniment, monsieur le président.

Étant donné l'importance de la question et l'inquiétude qui règne présentement chez les producteurs de lait indus-

Question orales

triel, le ministre peut-il dire à la Chambre, en plus de la réponse qu'il vient de donner, si la demande d'augmentation de remise nette de \$2 les 100 livres et j'insiste sur le mot «nette», destinée aux producteurs sera incluse dans la politique laitière du gouvernement pour l'année 1974-1975?

[Traduction]

M. Whelan: J'ai dit qu'on étudiait la question.

* * *

LES TRANSPORTS

LA QUESTION DE LA SÉPARATION D'AIR CANADA DU CANADIEN NATIONAL—LA DOCUMENTATION RELATIVE AU COÛT DES SERVICES FERROVIAIRES

M. Elmer M. MacKay (Central Nova): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question supplémentaire au ministre des Transports. Étant donné que le ministre a fait une déclaration très claire à la Chambre le 7 mars à propos du fait qu'il n'a pas de politique à l'égard des transports, est-il prêt à présenter des mesures relatives à la loi sur les chemins de fer et la loi nationale sur les transports, ainsi que des mesures en vue de séparer Air Canada et le CN, puisqu'il y a déjà deux ans que son prédécesseur avait promis de le faire dans un avenir rapproché.

L'hon. Jean Marchand (ministre des Transports): Si le député veut savoir si nous avons l'intention de séparer Air Canada et le CN, je peux lui dire que nous n'avons pas encore pris de décision à ce sujet.

M. MacKay: Sauf le respect que je dois au ministre, ce n'était qu'une partie de ma question. Le ministre peut-il dire à la Chambre si lui ou ses collègues ont reçu de la documentation sur le coût des services de la part des chemins de fer au sujet du tarif marchandises applicable aux 28 denrées mentionnées lors de la Conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest en juillet 1973 et, sinon, quand s'attend-il à en recevoir?

M. Marchand (Langelier): A mon avis, nous devrions en recevoir sous peu. Je ne me rappelle pas exactement combien de données nous avions demandées à la CCT, mais nous pensons les recevoir très prochainement. Les ministres de l'Ouest comprennent tous qu'un certain retard est inévitable en pareils cas.

● (1430)

M. MacKay: Étant donné qu'il a admis avoir peu de contrôle sur le fonctionnement des sociétés ferroviaires et que ces sociétés, notamment le CN, bénéficient de subventions importantes, le ministre considère-t-il de réduire ou de retarder certains crédits budgétaires, afin d'affirmer son autorité, jusqu'à ce qu'il ait reçu les renseignements financiers que les sociétés ferroviaires ont retenus pendant si longtemps?

M. Marchand (Langelier): Monsieur l'Orateur, je pense que nous en sommes venus à une entente satisfaisante avec les deux sociétés ferroviaires concernant la divulgation des coûts, à l'heure actuelle. Il ne s'agit pas d'un euphémisme, car je pense que c'est juste. Nous sommes disposés à aller plus loin si l'entente actuelle échoue. Quant aux subsides, je sais que ce sont des armes puissantes, mais je ne suis pas prêt à mettre les sociétés ferroviaires en faillite pour obtenir des renseignements.